



ES

Éducateur spécialisé



à l'IRTS (Montpellier / Perpignan)

Diplôme d'Etat ES, grade Licence (niveau 6)

En 2 ou 3 ans (cf. "Allègement" au verso)

En formation initiale (Financement Région), en situation d'emploi, par l'apprentissage, par la VAE

Diplôme délivré par le Ministère de l'Education Nationale

Rejoignez l'IRTS
par **parcoursup**
Entrez dans l'enseignement supérieur



COF
Pour votre accompagnement personnalisé

Conseil Orientation Financement
conseil.formations@faire-ess.fr

Rencontres, Visio,
Portes ouvertes...
À retrouver sur faire-ess.fr

Le métier

Les éducatrices et éducateurs spécialisés interviennent auprès des **enfants, adolescents, adultes, familles et groupes** en situation de handicaps physiques ou mentaux, présentant des troubles du comportement ou encore des difficultés sociales ou d'insertion.

Le métier se caractérise par un engagement constant, parfois dans les tâches de la vie quotidienne, auprès des personnes en situation de vulnérabilité. Cet engagement poursuit un objectif de rétablissement et/ou de préservation de leur pouvoir de penser et d'agir.

La qualité de la relation nouée avec les personnes accompagnées est au cœur de ce métier : équilibre personnel, patience, empathie, capacité d'écoute sont indispensables. Ces professionnels contribuent aux dynamiques institutionnelles et inter institutionnelles, c'est-à-dire au travail en équipe, en partenariat et en réseau.

“ *Accompagner vers l'autonomie et la citoyenneté* ”

Domaines d'activités

Dans les secteurs social, médico social et sanitaire, les activités des éducateurs spécialisés se mettent en place auprès de personnes de tous les âges (enfants, adolescents, adultes, personnes âgées) aux besoins différents en fonction de leurs situations.

Le contexte de ces activités peut être en milieu ouvert, comme en établissement. Les secteurs classiques des interventions sont la Prévention, la Protection de l'Enfance, le secteur du travail protégé, l'hébergement et l'accompagnement à la vie sociale et professionnelle des personnes en situation de handicap et des personnes en difficultés sociales.





La formation

THEORIQUE (1450 h.) ET PRATIQUE (2100 h.)

En alternance entre des temps de formation à l'IRTS (1450 h.) et des temps de formation sur les terrains professionnels (2100 h.), la formation vise l'acquisition de quatre grands Domaines de compétences (DC) :

formation pratique

2100 h en 3 périodes

Un premier stage découverte des secteurs et des métiers du travail social
8 semaines

Puis sur une durée de 52 semaines :

Un stage d'initiation professionnelle

Un stage de professionnalisation

Un stage projet

formation théorique

1450 h. en 4 DC

DC 1
La relation éducative spécialisée (500 h.)

DC 2
Conception et conduite du projet éducatif spécialisé (400 h.)

DC 3
Travail en équipe pluriprofessionnelle et communication professionnelle (300 h.)

DC 4
Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux (250 h.)

Stage à l'international possible

+ d'infos Textes réglementaires :
Arrêté du 22 août 2018 relatif au socle commun de compétences et de connaissances.
Arrêté du 22 août 2018 relatif au DEES.

L'équipe

Une équipe pluri-professionnelle au service de toutes et tous : Pédagogique, Administrative, Logistique, Informatique, Qualité, Communication, Mission Handicap, Mission Relations internationales

Objectifs de la formation

- Aider à la construction d'un positionnement professionnel et à la réussite au diplôme,
- Favoriser l'accès à l'emploi et le maintien de l'employabilité,
- Permettre des parcours individualisés avec des spécialisations intégrées dans la formation,
- Développer des passerelles avec d'autres formations et/ou des parcours universitaires,
- Adapter les parcours aux besoins et capacités de chacune et chacun.

Modalités d'évaluation

Les évaluations semestrielles vérifient l'appropriation des contenus de formation et le développement de la professionnalisation. Elles donnent lieu à l'attribution de 30 crédits par semestre (180 à l'issue de la formation). Les certifications valident le Diplôme d'Etat.

Méthodes pédagogiques mobilisées

- Principe de l'alternance : entre les temps de formation sur sites professionnels et ceux à l'IRTS (en présentiel et à distance),
- Approche pluri disciplinaire du travail social,
- Socle commun entre les diplômes de niveau 6 et en transversalité avec les autres cursus,
- Contenus de formations co-construits et partagés avec les représentants des secteurs de l'intervention sociale : professionnels et personnes accompagnées,
- Participation de toutes et tous à l'animation du Campus,
- Présence d'un service de Relations Internationales.

Pour candidater

Modalités d'accès

Pré-requis : Peuvent être admis en formation les candidats remplissant au moins une des conditions suivantes :

- Etre titulaire du baccalauréat
- Etre titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national de certifications professionnelles au moins de niveau IV
- Bénéficier d'une validation de leurs études, de leurs expériences professionnelles ou de leur acquis personnels, en application de l'article L.613-5 du Code de l'éducation.

Voies d'accès : Voie initiale et les demandeurs d'emploi (via Parcours Sup) / Apprentissage / Post VAE / Cours d'emploi

Délai d'accès : Une rentrée par an en septembre ou en octobre

Coûts : se reporter au site web

Calendrier

Inscription ParcoursSup > à partir de janvier
De janvier à juin, pour les autres situations.
Résultats > juin
Rentrée > septembre

Allègements

Les demandes d'allègement sont étudiées pour les personnes titulaires :
• D'un diplôme en travail sanitaire ou social au moins de niveau 4
ET/OU

- D'au moins une licence ou d'un titre admis en équivalence
ET
- D'une expérience significative dans les secteurs sanitaire et/ou social et/ou de l'animation et/ou humanitaire et/ou associatif

Apprentissage
Depuis janvier 2020, ouverture à l'apprentissage de toutes nos formations diplômantes en travail social (tous niveaux) avec le Centre de Formation des Apprentis de l'Intervention Sociale (CFA IS).

+ d'infos

conseil.formations@faire-ess.fr

www.irtsmontpellier.fr
irtsperpignan.fr



Nos campus et formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toute adaptation, nous contacter

irts Montpellier

1011, rue du pont de Lavérune. CS70022.
34077 Montpellier cedex 3.
04 67 07 02 30 / irtsmontpellier@faire-ess.fr



irts Perpignan

1, rue Charles Percier
66000 Perpignan
04 68 08 20 75 / irtsperpignan@faire-ess.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°913 401 906 34. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

